

**ARRÊTÉ n° 2025-670 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 06.10.2025**

**Département
Des ARDENNES**
=====

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 39

EFFECTIF LEGAL : 39

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 12.05.2026
Convocations faites
Les 22.04.2026 et 29.04.2026

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 05 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, et le mardi cinq mai à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2026, sous la présidence de Monsieur Mathieu SONNET, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, Mmes Valérie D'AMARIO, Marielle SAXE, M. Pascal GILLAUX, Mme Liliane PASSEFORT, M. Dominique BERNIER, Mme Magali CAPLET, MM. Dominique HAMAIDE, Mme Angélique WAUTOT, M. Gérard DELATTE, Mme Jennifer PECHEUX, M. Raphaël SPYT (à partir du point n°2026-05-024), Mme Roseline MADDI, MM. Jean-Claude JACQUEMART, Olivier DIEUDONNE, Mmes Priscillia MAZZA, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Mme Evelyne DEVOUGE-AUDART, M. Cédric JAGIELSKI, Mme Stéphanie CHACEL, M. Romain ZOLTOWLOS, Mme Carole ARIBI, M. Pierre JANIK, Mme Marion JACQUEMIN, MM. Haci-Durmus DEMIR (à partir du point n°2026-05-025), Jean-Pol DEVRESSE, Mmes Albane WASLET, Isabelle COQUET, M. Philippe RAVIART.

Absents excusés : M. Raphaël SPYT (jusqu'au point n°2026-05-023), Mme Carole AVRIL (pouvoir à Mme Jennifer PECHEUX), M. Claude WALLENDORFF (pouvoir à Mme Roseline MADDI), M. Bernard DEFORGE (pouvoir à Mme Isabelle BODART), MM. Haci-Durmus DEMIR (jusqu'au point n°2026-05-024), Christophe LEONARD.

M. Fabien PRIGNON, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

**Délibération
N°2026-05-042Ter**

**Annule et remplace la
délibération
n°2026-05-042Bis :
Approbation du Budget
Primitif Principal de la
Communauté pour 2026**

Vu ses délibérations n° 2026-05-024, n° 2026-05-027, n° 2026-05-031, n° 2026-05-034, n°2026-05-039 et n°2026-05-043 du 05 mai 2026, approuvant les subventions d'équilibre du Budget Principal de la Communauté vers les Budgets Administratifs Annexes de la Délégation de Service Public pour RIVÉA, de la Délégation de Service Public pour TerrAltitude, du CISE, Locations TVA Mobilières, Locations TVA Immobilières et GEMAPI pour 2026,

Considérant la proposition du Budget Principal 2026 du Président,

Entendu les griefs de M. Jean-Pol DEVRESSE sur le vote du budget de la Communauté sans réunion préalable de la Commission des Finances,

Entendu le Président lui répondre que le vote du budget s'inscrit dans un calendrier extrêmement serré, l'échéance légale étant fixée au 30 avril. Il rappelle que les documents budgétaires ont été transmis dans le respect des délais réglementaires (le 22 avril) et que le débat d'orientations budgétaires (DOB) s'est tenu le 16 avril. Bien que le Conseil communautaire d'Ardenne Rives de Meuse ait été l'un des premiers installés (le 7 avril), l'urgence du calendrier n'a malheureusement pas permis de constituer et de réunir la commission des finances en amont du DOB,

Entendu le Président préciser également que les commissions seront créées prochainement et qu'un pacte de gouvernance sera bientôt élaboré,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité :

Contre : M. Jean-Pol DEVRESSE

* **approuve** le Budget Primitif Principal de la Communauté pour 2026, dont l'équilibre global est le suivant :

Section	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	43 932 383,10	43 932 383,10
Investissement	5 616 744,85	5 616 744,85
TOTAUX	49 549 127,95	49 549 127,95

Pour extrait conforme

Le Président
Mathieu SONNET

